

Crime et contrebande au Canada dans les années 1920

Deuxième partie

John Willis

Numéro 128, hiver 2017

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/84143ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Willis, J. (2017). Crime et contrebande au Canada dans les années 1920 : deuxième partie. *Cap-aux-Diamants*, (128), 31–32.

CRIME ET CONTREBANDE AU CANADA DANS LES ANNÉES 1920

DEUXIÈME PARTIE

Dans la première partie de cette histoire, publiée dans le numéro précédent, nous avons fait état de la saisie d'une cargaison de boisson illicite à bord de la barge *Tremblay*, le soir du 20 novembre 1924. Quoique surveillé par les hommes de la Commission des liqueurs, le chargement de scotch de la *Tremblay* tombe entre les mains des douaniers travaillant sous les ordres de Joseph-Alfred-Edgard Bisailon, chef du service préventif, et est ramené à l'entrepôt des douanes rue McGill, à Montréal. Le capitaine Tremblay, de la barge du même nom, est arrêté peu après. La police poursuit son enquête. En février 1925, quatre autres individus sont inculpés de conspiration pour fraude. Ce sont des gens bien en vue :

J.F. Simons, maître du port de Montréal. George Hearn, agent de navigation. Sa compagnie, la Eastern Seaboard Steamships achète, en 1928, la goélette *l'm Alone* de Lunenburg (Nouvelle-Écosse). Le bateau faisait de la contrebande sur la côte est des États-Unis.

Ludger Brien, garagiste de Montréal (ancien employé des douanes et partenaire de Bisailon). Brien est le cousin de W. Duval, agent douanier envoyé par Bisailon pour prendre possession de la boisson à bord de la *Tremblay*.

Joseph-Alfred-Edgard Bisailon, chef au service préventif des douanes à Montréal. On soupçonne Bisailon d'avoir mis la main sur le chargement de boisson de la *Tremblay* afin de le revendre.

Il y a foule lors de l'enquête préliminaire devant le juge Philippe-Auguste Choquette à la Cour des sessions de la paix



Édifice des douanes, rue McGill à Montréal, 1926. Bibliothèque et Archives Canada. À cette époque, Montréal est la métropole du pays. Son port étant très actif, les inspecteurs des douanes de Montréal examinent la marchandise d'un grand nombre de marchands. (Mikan n° 3356769)

de Québec, le 29 janvier 1925. Le public s'intéresse à l'affaire, car les accusés ne sont pas des gens ordinaires. Le juge décide que tous, sauf Bisailon, devront subir leur procès. Bisailon, à ses yeux, ne peut être tenu coupable à moins qu'il se soit parjuré lors de l'enquête, dit le juge. Dans les faits, il s'avère que Bisailon n'a pas dit toute la vérité devant la cour. Il a négligé de mentionner le fait qu'il était auparavant en affaires avec l'un des coaccusés (Brien) dans un commerce d'alcool. En ce qui concerne son compte

bancaire, il explique au juge qu'une bonne partie de la somme considérable qu'il contenait provenait de son ministère et devait servir à ouvrir un bureau des douanes à Farnham en Estrie, en 1922. Plus tard, en 1926, devant une autre instance (comité parlementaire), il admet que ces sommes proviennent de la vente d'alcool.

Bisailon avait de bonnes relations avec le parti au pouvoir à Ottawa. Il compte le ministre Jacques Bureau – organisa-

teur clé de son parti dans la province de Québec – parmi ses amis ou protecteurs. Est-ce la raison pour laquelle il avait droit à un traitement de faveur de la part du juge P.-A. Choquette, ancien député et sénateur libéral, directeur du journal *Le Soleil*, organe du Parti libéral à cette époque? Les autorités au ministère entretiennent de sérieux doutes au sujet de Bisailon. Il ferait l'objet d'une enquête interne. Ensuite, il comparaitra

ces révélations vont embarrasser le gouvernement libéral de William Lyon Mackenzie King, assez, peut-être, pour le faire tomber. Et ils veulent la peau de Bisailon à tout prix.

Éventuellement, le premier ministre Mackenzie King voudrait lui aussi sa peau. Bisailon, un voleur (*crook*) aux yeux de King, est renvoyé de la fonction publique par décision du Cabinet, le 11 décembre 1925. Le ministre Bureau,

la Chambre à cause du scandale aux douanes. Le gouverneur général invite l'opposition conservatrice à prendre les rênes du pouvoir, ce qu'elle fait pour quelques semaines avant la prochaine élection de septembre 1926.

Dans cette affaire, King exécute une stratégie de *damage control* comme on en voit encore dans le monde politique. Malgré toutes ces précautions, après son retour au pouvoir en septembre, son gouvernement doit subir les foudres d'une commission royale d'enquête portant sur la corruption au sein du ministère du Revenu, responsable des douanes. Les enquêtes approfondies menées en 1926-1927 montrent un ministère rongé de l'intérieur par le cancer du commerce illégal de l'alcool. Bisailon n'est que la pointe de l'iceberg. Nous reviendrons sur cette commission et son rôle dans les relations canado-américaines dans un prochain article. Pour le moment, il suffit de rappeler que le chercheur en histoire économique ne peut ignorer que son sujet, compte tenu de la nature humaine, revêt toujours un côté légal et illégal. L'argent sale est quand même de l'argent... et il constitue parfois un acteur de première importance dans notre histoire qui s'étend, tout comme la frontière, *from coast to coast*.



devant un comité parlementaire qui, en février 1926, enquêtera sur les scandales aux douanes. Des allégations d'activités illicites font surface : Bisailon aurait offert des pots-de-vin à ses collègues de travail. On croit qu'il profite personnellement de la revente de la marchandise de contrebande saisie. Il ose même écrire au ministre Bureau afin de lui suggérer de cesser de patrouiller la frontière, qu'il en allait des intérêts du parti. Les membres de l'opposition officielle qui siègent sur le comité ont la certitude que

son protecteur, est relevé de ses fonctions en septembre 1925, quelques mois auparavant. Ce dernier est nommé au Sénat, loin de la tempête politique et donc hors de danger. King n'était pas du tout content de la performance de Bureau qui, avec les autres *Quebec men* de son parti, le prive d'un bouc émissaire pour apaiser l'opposition et l'opinion publique. King est très nerveux. Après les élections d'octobre 1925, son gouvernement minoritaire ne tient qu'à un fil. En juin 1926, il perd la confiance de

**John Willis, conservateur histoire économique
Musée canadien de l'histoire**

AP/CQ
Association des professeurs et des professeurs d'histoire des collèges du Québec

**Un regroupement de
professeures et professeurs
d'institutions de niveau collégial publiques et privées,
francophones et anglophones,
qui contribue au rayonnement de l'histoire
dans leurs milieux.**

Pour information : Jean-Louis Vallée
 (418) 248-7164 poste 117 = jvallee@cec.montmagny.qc.ca

**Centre
d'Archives Régionales
SÉMINAIRE DE NICOLET**

Heures d'ouverture :
 du lundi au vendredi
 de 9 h à 12 h
 de 13 h à 16 h 30

... témoignage de notre histoire...

DÉMENAGÉ

645, boul. Louis-Fréchette, Nicolet J3T 1L6
 Téléphone : (819) 293-4838 Télécopieur : (819) 293-4543
 Courriel électronique : seminairedenicolet@sogetel.net
 Site internet : <http://archivesseminairenicolet.wordpress.com>